

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC FAULQUEMONT 3 PLACE DU MARCHÉ 57380 FAULQUEMONT

déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

M Okhan KURT , gérant de la société 2LK , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 10 RUE DE HEMERING 57385 TETING SUR NIED, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M Okhan KURT 10 rue de Hémering 57385
Nombre de parts	100
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 mars 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST06

**FAULQUEMONT**3 place du Marché  
57380 FAULQUEMONT**Dominique CORRE**

Chargé d'Affaires

Professionnels